



FICHE TECHNIQUE COMITÉ ZIP LES DEUX RIVES

Fiches Technique : C-2
Date d'ouverture : Juin 2008 **Date de mise à jour :** Janvier 2010

Enjeux :

<input type="checkbox"/>	Préservation et mise en valeur de la biodiversité
<input type="checkbox"/>	Élaboration d'un code d'éthique
<input checked="" type="checkbox"/>	Amélioration de l'accessibilité au fleuve
<input type="checkbox"/>	Retour à la baignade
<input type="checkbox"/>	Autres

Nom du projet : La Route Bleue Lac Saint-Pierre/Les Deux Rives

Promoteur : Comité ZIP Les Deux Rives, en partenariat avec la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre

Localisation : Territoire d'influence du Comité ZIP Les Deux Rives.

Problématique :

Au Québec, le canot et le kayak de mer pratiqués sur le fleuve Saint-Laurent sont des activités de plein air qui compte de plus en plus d'adeptes. Or, plusieurs d'entre eux agissent au mieux de leurs connaissances et ne possèdent pas toutes les informations nécessaires sur les aires de débarquements, les milieux protégés et les restrictions émises à certains endroits sur le fleuve. Les réalités du Saint-Laurent, comme la circulation maritime, la température de l'eau et l'exposition aux vents, risquent de mettre en péril certains adeptes.

Considérant que le Saint-Laurent compte plus de 2 500 kilomètres de rives, il est nécessaire de développer un sentier maritime par tronçons à partir d'un concept uniforme. La désignation choisie pour qualifier les différents tronçons du Sentier maritime du Saint-Laurent est « Route bleue ». Quatre routes bleues ont déjà vu le jour depuis le printemps 2005, soit la *Route bleue du sud de l'estuaire*, la *Route bleue des baleines*, la *Route bleue de la Gaspésie* et la *Route bleue Québec/Chaudière-Appalaches*. Également, quatre autres routes bleues sont en développement soit la *Route bleue du Grand Montréal*, la *Route bleue de Charlevoix*, la *Route bleue Côte-Nord du Golfe* et la *Route bleue du Haut Saint-Laurent*.

Ainsi, il ne reste plus qu'un dernier tronçon à développer pour compléter le Sentier maritime du Saint-Laurent soit la *Route bleue du Lac Saint-Pierre/Les Deux Rives*, qui s'étend sur la rive nord de Deschambault-Grondines à Repentigny et sur la rive sud de Leclercville à Sorel-Tracy. La portion couverte par le Comité ZIP Les Deux Rives couvre environ 125 km de rives réparties dans les MRC respectives du territoire soit la MRC des Chenaux (environ 35 km), la MRC de Bécancour (environ 60 km) et la ville de Trois-Rivières (environ 30 km). L'autre portion de cette route bleue sera développée par la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre.

Solutions :

Le projet de la *Route bleue Lac Saint-Pierre/Les Deux Rives* a pour but de revitaliser, de mettre en valeur et d'améliorer l'accessibilité au fleuve pour ainsi permettre l'exploitation touristique de cette ressource. Il consiste à cibler les plus beaux endroits situés en bordure du fleuve Saint-Laurent afin de les rendre visibles et accessibles aux touristes, amateurs de sports nautiques (canot, kayak, voile, etc.) ainsi qu'à la population riveraine afin qu'elle puisse s'enrichir.

L'objectif d'un sentier maritime est de créer un réseau de rampes de mise à l'eau, d'abris sécuritaires, d'aires de repos, de services d'hébergement et d'alimentation, de campings rustiques et commerciaux. Il s'agit d'une voie navigable conçue pour les petites embarcations à faible tirant d'eau (canot, kayak, voile, etc.) qui respectent les normes environnementales et contribuent au développement de ces activités de plein air de plus en plus populaires et ce, de façon sécuritaire. Le sentier maritime est cartographié mais non balisé.

Étapes de réalisation

Plan de travail de l'étude de faisabilité

- | | | |
|-----------------------------|--|--|
| 1- Étude de faisabilité; | 1- Inventorier les sites potentiels | 5- Localiser les milieux fragiles |
| 2- Élaboration des cartes; | 2- Rechercher les propriétaires des sites potentiels | 6- Documenter les conditions de navigation locales |
| 3- Mise en œuvre du projet; | 3- Déterminer les usages | 7- Sélectionner les meilleurs sites |
| 4- Suivi du projet. | 4- Constituer une base de données | 8- Négocier avec les propriétaires |

Avantages :

Le grand projet du Sentier maritime du Saint-Laurent ainsi que toutes les routes bleues déjà existantes ou en construction vise à :

- Mettre en valeur le fleuve Saint-Laurent et le rendre plus accessible;
- Prévenir la détérioration des milieux naturels en les protégeant d'une utilisation intensive et désordonnée;
- Favoriser les relations harmonieuses entre les usagers et les propriétaires riverains;
- Développer un intérêt pour la protection des écosystèmes au sein de la population riveraine et des utilisateurs;
- Favoriser la sécurité des usagers;
- Générer une nouvelle source d'attraction, de visibilité et de retombées économiques pour l'industrie touristique.

(source : http://www.canot-kayak.qc.ca/sentier_maritime/sentier.htm)

De plus :

- Les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec pourront bénéficier de toute l'attraction touristique que l'aménagement de cette route bleue leur apportera;
- Les populations riveraines connaîtront mieux cette richesse spécifique qu'est le fleuve et auront de quoi nourrir leur fierté et leur attachement;
- Les usagers de la *Route bleue Lac Saint-Pierre/Les Deux Rives* pourront aussi se procurer *Le Guide Bleu*, un outil de sensibilisation et d'éducation conçu pour eux et qui les incitera à porter une attention particulière à leurs gestes en vue de protéger et respecter les milieux fragiles ainsi que les propriétés privées du territoire.

Faisabilité :

- Nécessite une étude de faisabilité du projet ;
- Nécessite une caractérisation des rives du Saint-Laurent à l'intérieur des frontières du Comité ZIP Les Deux Rives;
- Recherches de sites d'hébergement et/ou d'alimentation dans les municipalités riveraines afin de les mettre à la disposition des utilisateurs de la route bleue;
- Projet nécessitant une collaboration étroite avec divers organismes du milieu;
- Projet nécessitant une étroite collaboration avec les organismes touristiques des régions touchées.

Partenaires visés :

Partenaires communs aux deux organismes		
Le Sentier Maritime du Saint-Laurent	Développement Durable, Environnement et Parcs	Maïkan aventure
ZIP Lac Saint-Pierre	Fédération Québécoise du Canot et du Kayak	
Partenaires selon le territoire	Rive Nord	Rive Sud
Territoire Zip Les Deux Rives	CLD Des Chenaux	SADC Nicolet-Bécancour
	SDE Trois-Rivières	CLD de la MRC de Bécancour
	Office du tourisme de Trois-Rivières	
Territoire Biosphère du Lac Saint-Pierre	SADC D'Autray	SADC Bas-Richelieu
	SADC Maskinongé	CLD Bas Richelieu

Ainsi que les marinas des MRC et des municipalités riveraines touchées par la Route Bleue et les organismes et partenaires régionaux et/ou municipaux spécifiques.

Coûts : Environ 135 000\$

Échéancier :

Printemps 2009 à Automne 2011

Indicateurs d'atteinte de l'objectif :

- Inauguration de la *Route bleue Lac Saint-Pierre/Les Deux Rives*
- Étude de faisabilité;
- Mise en place du projet : cartographie, signalisation, activités de promotion et publicitaires;
- Augmentation du nombre de touristes et/ou de vacanciers et/ou de gens pratiquant des sports nautiques sur le fleuve Saint-Laurent au niveau des régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec;
- Augmentation des revenus de l'industrie touristique pour les municipalités riveraines.

Références :

- Le Comité de Zones d'Interventions Prioritaires Les Deux Rives;
- Le Sentier maritime du Saint-Laurent;
- La Fédération Québécoise du Canot et du Kayak;
- Le Cadre opérationnel du Sentier Maritime du Saint-Laurent;
- Le Guide de Développement d'une Route Bleue.

Notes supplémentaires :